

Ecrit par le 25 août 2024

Les sapeurs-pompiers de Vaucluse à l'affût de tout départ de feu



Le [Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse](#) (SDIS 84) travaille sur l'installation de 13 caméras visant à détecter le départ de feux de forêt. Une initiative qui vient s'ajouter aux dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés dans le département.

Le SDIS 84 est en train de déployer des caméras sur des point hauts du département judicieusement étudiés afin d'avoir la meilleure vision possible d'un sinistre. Déjà cinq sont en place depuis la fin du mois de juillet. Huit autres caméras seront installées avant la fin de l'année sur sept autres sites, garantissant une couverture optimale du territoire.

Ces installations ont plusieurs objectifs tels que : surveiller nos forêts 24h/24 toute l'année, localiser les feux par triangulation lorsque cela est possible, visualiser la situation en temps réel depuis le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de secours (CODIS), enregistrer le flux vidéo, adapter l'engagement des moyens en fonction des observations, améliorer la formation et le retour d'expérience

Ecrit par le 25 août 2024

grâce à l'exploitation postérieure des images.

Au titre du Fonds vert, une subvention de 100 000 € a été octroyée par l'État pour l'acquisition des caméras, ainsi qu'une subvention de 70 000 € de la Région Sud. Le SDIS 84, quant à lui, a financé les caméras à hauteur de 184 000 €.



Exemple de caméra (à droite) installé au sein du département. ©SDIS 84

150 000 hectares de forêt en Vaucluse

Ces caméras vont permettre de compléter les dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés en Vaucluse. Le département compte plus de 150 000 hectares de forêt, ce qui représente 43% de sa surface. Les massifs étant très fréquentés, notamment l'été, couplé aux températures élevées et à la sécheresse, ils présentent une grande vulnérabilité et nécessitent une vigilance particulière concernant les départs de feu.

Si le sud du département était jusqu'ici considéré comme étant le plus sensible, les feux des étés 2020 à 2022 à Faucon, Beaumes-de-Venise et Piolenc ont démontré que la totalité du département est désormais menacée par le risque d'incendie de forêt. C'est pourquoi les moyens de prévention et de lutte contre ces feux ont été renforcés.

Un plan départemental contre les incendies

Écrit par le 25 août 2024

Le préfet de Vaucluse a arrêté, le 26 novembre 2015, le deuxième plan départemental de protection des forêts contre les incendies de Vaucluse, pour la période 2015-2024, dans le but de diminuer le nombre de feux de forêt et les superficies brûlées, mais également de mieux les prévenir pour limiter leurs conséquences sur les personnes, les biens, les activités économiques et les milieux naturels.

Ce plan rassemble les actions de plusieurs partenaires :

- Les services de l'État,
- Le SDIS,
- Les collectivités : le Conseil départemental, les communes, le Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière (SMDVF), les parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux,
- Les établissements publics forestiers — l'Office national des forêts et Centre national de la propriété forestière,
- Les bénévoles des comités communaux feux de forêt.

Un plan en quatre axes

Ce plan 2015-2024 définit la politique départementale de défense des forêts contre l'incendie selon quatre points. Le premier regroupe les dispositifs réglementaires préventifs, à savoir la réglementation de l'accès aux massifs forestiers, notamment entre le 15 juin et le 15 septembre, la réglementation relative à l'emploi du feu, la réglementation relative à l'usage des feux d'artifice, des jets de pétards et des objets en ignition (lanternes thaïlandaises, célestes, volantes, etc.) à trajectoire non maîtrisée, mais aussi la limitation de l'urbanisation en forêt et les obligations légales de débroussaillage.

Le deuxième axe du plan concerne l'aménagement et l'entretien des équipements de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. Le Vaucluse est couvert par 600 km de pistes de défense des forêts contre l'incendie (DFCI), comprend 225 citernes d'eau de 60 à 120 m³ et 2 800 hectares de surfaces débroussaillées dans les massifs en bordure de pistes, permettant aux pompiers d'assurer une lutte efficace contre les incendies de forêt. Ces équipements sont gérés par le [Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière](#) (SMDVF) qui regroupe le Conseil départemental et la majeure partie des communes du département.

Le troisième point comprend une surveillance estivale renforcée et coordonnée des massifs forestiers afin de limiter les départs de feu et de favoriser les interventions rapides des acteurs sur les feux naissants. De nombreux acteurs participent à cette surveillance tels que la [Direction départementale des territoires](#) (DDT), l'[Office national des forêts](#) (ONF), l'[Office français de la biodiversité](#) (OFB), l'[Association départementale des comités communaux feux de forêt](#) (ADCCFF), le Groupement de Gendarmerie Départementale de Vaucluse, et le SDIS 84.

Enfin, le quatrième point du plan départemental désigne une campagne d'information dédiée à la sensibilisation et à l'information régulière des usagers de la forêt. Cette communication passe notamment

Écrit par le 25 août 2024

par la préfecture de Vaucluse qui informe sur les conditions d'accès en forêt (actualisées chaque jour), mais aussi par des panneaux informatifs présents dans plusieurs sites du département. Le public peut également consulter la [Météo des forêts](#), conçue pour informer et sensibiliser le public au risque de feux de forêts et de végétation.

Vaison-La-Romaine : une convention avec le Sdis 84 pour optimiser le service au public



La commune de Vaison-la-Romaine et Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse ([SDIS 84](#)) viennent de signer une convention de partenariat.

Cet accord vise à permettre aux agents municipaux également engagés comme Sapeur-pompier volontaire (SPV) de concilier ces deux fonctions. Le tout avec un maximum d'efficacité en fonction de

Écrit par le 25 août 2024

leurs différentes missions : que ce soit au sein de la collectivité qui les emploie ou au gré des missions opérationnelles de secours pour lesquelles leur disponibilité et leur savoir-faire sont requis.

Outre les modalités de disponibilité, la convention encadre ainsi les problématiques de d'autorisations d'absence, que ce soit pour les missions opérationnelles ou les actions de formation, ainsi que les différents avantages offerts aux employeurs.

Les avantages offerts aux employeurs publics et privés

Au titre de l'assurance incendie, les employeurs bénéficient notamment d'un abattement de 10% maximum sur la prime d'assurance dommages incendie. Pour cela, ces derniers doivent se rapprocher de leur agent d'assurance, qui pourra demander une copie de la convention de disponibilité signée avec le SDIS.

Autre avantage : possibilité d'obtenir des compensations financières au-delà d'un seuil d'absence défini au préalable d'un commun accord.

Enfin, au titre du mécénat les employeurs privés ont également la possibilité de bénéficier, dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires, d'un abattement d'impôt sur le revenu égal à 60% du montant équivalent à la rémunération du sapeur-pompier volontaire (et aux charges sociales afférentes) qui a été maintenue pendant la mise à disposition du salarié à titre gratuit durant son temps de travail effectif pour des missions opérationnelles ou pour les activités de formation nécessaires à la réalisation de leurs missions de sapeur-pompier.

Label 'employeur - partenaire des sapeurs-pompiers'

En témoignage de reconnaissance de la nation pour sa contribution à l'effort de sécurité civile et son implication aux côtés du service départemental d'incendie et de secours, l'employeur, public ou privé, peut se voir attribuer un label 'employeur - partenaire des sapeurs-pompiers'. Il récompense et valorise les employeurs qui ont manifesté, à travers la gestion des sapeurs-pompiers volontaires au sein de leur organisation, une volonté citoyenne et un esprit civique particulièrement remarquables.

Sarah Ripert & L.G.

Formation des bénévoles des Comités communaux Feux de forêt de Vaucluse

Ecrit par le 25 août 2024



Chaque année, l'[Association départementale des Comités communaux Feux de forêt \(ADCCFF\) de Vaucluse](#) forme de nombreux bénévoles dans plusieurs communes du département avec des réunions théoriques et des mises en pratique sur le terrain. Les bénévoles suivent des formations tous les ans, pas seulement au moment de leur adhésion. Cette année, ce sont trois réunions en salle qui sont organisées, et quatre sessions sur le terrain.

Le mardi 19 mars dernier, quelque 80 bénévoles de la moitié nord du département se sont réunies à Saint-Didier pour poursuivre leur programme de formations avec une réunion théorique animée par Jean-Noël Barbe, responsable DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) de la Direction départementale du territoire, et par le Capitaine Guillaume Vinai du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) 84.

Ecrit par le 25 août 2024



©ADCCFF 84

Les bénévoles ont continué leur formation sur le terrain le samedi 23 mars à Malaucène, où une quarantaine d'entre eux étaient présents. La prochaine mise en pratique aura lieu à Vaugines.

Écrit par le 25 août 2024



Écrit par le 25 août 2024



Ecrit par le 25 août 2024

©ADCCFF 84

Quelques chiffres

- Le Vaucluse compte **68 comités communaux**.
- L'ADCCFF 84 fédère **1 100 bénévoles** depuis 1994.
- Il y a eu **77 départs de feux de forêt** en 2023.
- En 2022, les bénévoles ont assuré **10377 heures de patrouilles** dans les massifs et parcouru plus de **100 903 km**.

Les pompiers en plein sauvetage des œuvres du Palais des papes

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) et des œuvres (PSO) du Palais des Papes, la Ville d'Avignon, Avignon Tourisme, le SDIS 84 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse), la Préfecture de Vaucluse et la Police nationale ont organisé un exercice d'envergure simulant une intervention de sauvegarde des œuvres au cœur du Palais des papes.

Cet exercice fait suite à l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris intervenu les 15 et 16 avril 2019 et tend à s'organiser efficacement dans la lutte contre l'incendie dans un édifice historique.

- **Dans le détail**

Il s'agissait de tester l'interaction COS (Commandant des opérations de secours) - représentant de l'établissement ; Tester et valider la méthodologie d'intervention sur une opération PSO (Plan de sauvegarde des œuvres) et de mettre en œuvre l'ETARE 360° (Plans établissements répertoriés) du Palais des Papes.

L'exercice diligenté par le commandant Pailloux a débuté ce mardi 27 février à 8h15 sur le parvis du Palais des Papes (en particulier côté montée Jean XXII) et a mobilisé 17 véhicules stationnés sur la place du palais jusqu'à midi, ainsi que 33 professionnels du SDIS 84.

Ecrit par le 25 août 2024

Copyright O Tresson

L'exercice a consisté à simuler une intervention de sauvegarde d'œuvres au sein du monument, en particulier dans les salles du Consistoire et de Jésus, au rez-de-chaussée du monument.

Le Palais des Papes a été, par conséquent, exceptionnellement fermé aux visiteurs jusqu'à 12h, et l'accès à la circulation des piétons sur le parvis devant le monument a été limité.

MH

Copyright O Tresson

Les pompiers vauclusiens au secours de l'île de la Réunion



Ecrit par le 25 août 2024

Six pompiers vauclusiens, dont une infirmière, du SDIS 84 (Service départemental d'incendie et de secours) ont rejoint le détachement des secouristes français de la Zone Sud en partance pour l'île de la Réunion. Ces renforts partiront ce soir, mardi 15 janvier, afin de rejoindre l'île durement frappé par le cyclone Belal qui s'éloigne actuellement peu à peu.

Régulièrement, les sapeurs-pompiers du département viennent en renfort lors d'intempéries ou de catastrophe comme, par exemple, durant [les inondations dans le Pas-de-Calais](#) en novembre dernier, lors du tremblement de terre en Turquie en mars 2023 ou bien encore durant [les récents incendies de forêt en Corse et au Canada](#).



© Facebook/Sdis 84

L.G.

Ecrit par le 25 août 2024

Inondations : les pompiers vauclusiens en renfort dans le Pas-de-Calais



Ce dimanche 12 novembre, 20 sapeurs-pompiers de Vaucluse sont partis en renfort dans le département du Pas-de-Calais frappé depuis plusieurs jours par d'importantes inondations. Equipés de 6 véhicules, les hommes du SDIS 84 (Service départemental d'incendie et de secours) ont rejoint la commune d'Étaples, juste à côté du Touquet. Ils devraient y être engagés pour une intervention prévue de 5 jours.

L.G.

Ecrit par le 25 août 2024

Un nouveau patron pour les pompiers de Vaucluse : un Breton de 51 ans, le colonel hors classe Christophe Paichoux



Comme la préfète de Vaucluse, Violaine Démaret, [Christophe Paichoux](#) arrive des Alpes-de-Haute-Provence. En poste à Digne au même moment, ils avaient été à la manœuvre pendant l'été 2022 dans le Verdon et à Niozelles où des centaines d'hectares étaient parties en cendres et où riverains et campeurs avaient dû être évacués.

Après une maîtrise de droit public — mention bien — à l'Université de Rennes en 1993, après avoir passé sept ans comme sapeur-pompier volontaire au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) d'Ille-et-Villaine (1988-1995), puis être devenu chef du CODIS 31 en Haute-Garonne (1995-2000), le Colonel Paichoux est promu directeur départemental adjoint du SDIS des Hautes-Pyrénées et il arrive à

Ecrit par le 25 août 2024

Digne (04) en novembre 2020. C'est en juin dernier qu'il apprend sa mutation pour le Vaucluse où il retrouve Violaine Démaret le 21 septembre dernier à Avignon.



Christophe Paichoux, directeur départemental du SDIS de Vaucluse
(©Linkedin de Christophe Paichoux)

Ecrit par le 25 août 2024

La préfète de Vaucluse était là, bien sûr, jeudi soir à la caserne de Fontcouverte pour la prise de commandement du colonel, en présence de parlementaires vauclusiens, de la présidente du Conseil Départemental et d'élus locaux.

La médaille pour « acte de courage et dévouement » a été décernée à huit sapeurs-pompiers d'Avignon, Orange, et Sorgues qui, le 8 juillet 2022, en passant par Saint-Ambroix, dans le Gard sont tombés sur un feu d'habitation. Ils ont procédé au sauvetage de deux victimes. Trois autres sapeurs-pompiers ont reçu une lettre de félicitations de la préfète de Vaucluse pour leur engagement, le 6 mai dernier sur l'autoroute A7, où un bus avec 38 passagers à bord a quitté sa trajectoire et plongé en contrebas. 15 blessés légers avaient été évacués. Violaine Démaret a, là aussi, salué leur courage et leur dévouement.



La préfète salue le courage des pompiers qui ont sauvé des vies.

Quant à Thierry Lagneau, qui a succédé à Maurice Chabert comme président du SDIS 84, il est revenu sur l'itinéraire professionnel du Colonel Christophe Paichoux. « Votre brillant parcours et vos diverses

Ecrit par le 25 août 2024

expériences témoignent de qualités et de capacités qui ont fait que nous sommes réunis aujourd'hui pour vous confier la direction du SDIS et le commandement du corps départemental des sapeurs-pompiers de Vaucluse. C'est l'une des particularités de ce poste, sous une double tutelle administrative et opérationnelle. La vie d'un SDIS n'est pas un long fleuve tranquille, elle est faite d'obstacles, de contrariétés, de situations dramatiques liées à votre engagements et vos missions. Mais dans tout cela il y a parfois des îlots de tendresse qu'il vous faudra apprécier ou capitaliser. Je remercie l'ensemble des 2586 agents qui 'font' le SDIS et le rendent si performant. »

« Le territoire de Vaucluse est 2/3 inondable, 1/3 inflammable », disait un ancien patron du SDIS, le colonel Jean-Yves Noisette. Ces risques naturels sont autant d'enjeux de sécurité à prendre en compte pour protéger la population et l'environnement. On se souvient des 1 800 hectares détruits par les flammes à Grambois en 1991 ou des inondations du 22 septembre 1992 à Vaison, quand le niveau de l'Ouvèze était monté de 17 mètres et avait tout emporté sur son passage, provoquant la mort de 37 personnes. Sans parler des risques industriels (bâtiments classés Seveso), sismiques ou nucléaires et des secours à personnes. Bon courage donc au nouveau patron du SDIS 84, mais on sait que tous les pompiers de Vaucluse sont là pour sauver des vies, au péril de la leur.

Le SDIS 84 en chiffres

- 130 personnels administratifs et techniques
- 515 pompiers professionnels
- 1969 pompiers volontaires
- 697 engins
- 47 860 interventions en 2022
- 4 Centres de Secours Principaux (Avignon, Carpentras, Cavaillon, Orange)
- 9 Centres de Secours (Isle-sur-la-Sorgue, Sorgues, Bollène, Monteux, Vaison-la-Romaine, Valréas, Apt, Cadenet, Pertuis)
- 34 Centres de Première Intervention
- Plus de 200 000 appels téléphoniques par an au 15 et au 18

Les jeunes sapeurs-pompiers de Vaison remportent en Corse la 1re édition du Raid aventure Sud Med

Ecrit par le 25 août 2024



Avec un temps cumulé de 4h45, l'équipe 1 des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Vaison-la-Romaine vient de remporter la première édition du Raid aventure JSP Sud Med qui vient de se tenir ce week-end. Lors de cette épreuve organisée à Ocana sur les hauteurs d'Ajaccio par l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Corse du Sud pour le compte de l'Union régionale sapeurs-pompiers Sud Méditerranée, les jeunes vaclusiens ont respectivement devancé les équipes d'Ajaccio (5h01) et de Chessy (5h09) lors de 3 épreuves comprenant de la course d'orientation, du trail et du kayak.

En tout, l'épreuve a regroupé 11 équipes de jeunes sapeurs-pompiers, dont celle de Vaison 2 qui a échoué au pied du podium en finissant à la 4^e place avec un temps cumulé de 5h17.

L.G.

Écrit par le 25 août 2024



Trois épreuves étaient au programme de cette 1^{re} édition du Raid aventure JSP Sud Med : de la course d'orientation, du trail et du kayak. © Union régionale sapeurs-pompiers Sud Méditerranée-Facebook

Les sapeurs-pompiers du Vaucluse s'entraînent au Parc Spirou

Ecrit par le 25 août 2024



La diversité des risques au sein du Département de Vaucluse nécessite l'intervention de personnels qualifiés, spécialisés et de matériels adaptés. Ainsi, le [Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse](#) (SDIS 84) envoie parfois des équipes spécialisées, telles que le Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (Grimp) qui a récemment été accueilli par le Parc Spirou à Monteux afin que l'équipe se perfectionne aux interventions sur les manèges de grande hauteur. Pour rappel, l'attraction a plus haute du parc mesure 90 mètres de hauteur.

Le domaine du milieu périlleux comptabilise trois équipes spécialisées en Vaucluse : le groupe de Secours en milieu périlleux et montagne (SMPM) qui est composé de 59 sapeurs-pompiers, la spéléo secours qui est composée de 6 sapeurs-pompiers, et le secours Mont Ventoux qui est composé de 29 sapeurs-pompiers. Ces groupes peuvent intervenir sur des sauvetages en milieu naturel comme en milieu artificiel. La formation à la spécialité Grimp est ouverte à tous les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, sur demande auprès du SDIS.

V.A.